

Séance du Conseil Général de SAUBRAZ
du jeudi 27 juin 2019 à 20h15

Présidence : M. André Forster, Président

Le président ouvre la séance à 20h17 en souhaitant la bienvenue à chacune et chacun.

Il présente l'ordre du jour suivant qui ne suscite aucune remarque :

Ordre du jour :

- 1. Appel**
- 2. Approbation de l'ordre du jour**
- 3. Approbation du procès-verbal de la dernière séance**
- 4. Démission/s et assermentation/s**
- 5. Communications de la Municipalité et du Bureau du Conseil Général**
- 6. Préavis municipal n° 01/2019 relatif aux comptes et à la gestion de l'exercice 2019**
- 7. Election du bureau du conseil (art. 10 LC) et des commissions**
- 8. Election d'un suppléant-e à la commission de gestion**
- 9. Propositions individuelles et divers**

1. Appel

Membres présents :	23 / 38
Membres excusés :	6
Membres absents :	9
Membre démissionnaire :	1

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

2. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé tel que présenté

3. Approbation du procès-verbal de la dernière séance

La parole n'étant pas demandée, le procès-verbal du 6 décembre 2018 est approuvé à l'unanimité.

4. Démission/s et assermentation/s

Démissions

Le Président n'a reçu aucune annonce de démission. M. Philippe Ürfer devenant municipal, il quitte le conseil général automatiquement.

Assermentations

Le Président n'a reçu aucune demande d'assermentation.

5. Communications de la Municipalité et du Bureau du Conseil Général

Aucune

6. Préavis municipal n° 01/2019 relatif au budget pour l'année 2019

- M. Daniel Barbezat, Syndic, présente le préavis municipal qui demande au Conseil général :
 - ***D'accepter les comptes de l'année 2018, tel que présentés***
 - ***D'approuver la gestion de l'exercice 2018***
 - ***De donner décharge au boursier, à la commission de gestion et à la municipalité***
- Le Syndic M. Barbezat présente le budget à l'aide des pages n°1 à 21 du power point nommé *20191627_CG_Presentation.pdf*
- La commission de gestion présente son rapport
- Le Syndic M. Barbezat apporte des compléments d'infos suite au rapport de la commission de gestion à l'aide des pages n°22 à 30 du power point nommé *20191627_CG_Presentation.pdf*

Le débat est ouvert, voici un extrait des échanges qu'il y a eu :

- Mme Petermann : Si c'est contraignant de savoir qui sont les débiteurs, comment envoyer les factures ?
- Réponse M. Barbezat : On a les noms mais difficile de savoir quel montant correspond à quelle facture car ça demande de remonter les historiques des factures. Le Syndic ne veut pas donner les noms à la commission de gestion pour des raisons de confidentialité.

- M. Richiger : J'ai l'impression que des personnes cherchent à savoir qui doit combien et estime que ça ne va pas améliorer ni la vie du village ni la situation.
- Monsieur Delli Veneri : Le fait que la commission soit assermentée, ne peut-elle pas avoir les noms ou plus d'informations ?
- Réponse M. Barbezat : Ce qui est fiscal (donc impôt) ne peut être transmis. Ce qui serait intelligent ; serait de faire une demande précise ou effectuer par sondage...
- M. Barbey : Renseignement pris à la préfecture, la Commission de Gestion n'a pas le droit à tout mais presque...ce n'est pas correcte de dire qu'on ne peut pas donner des infos.
- Monsieur Delli Veneri : Aimerais connaître la stratégie d'assainissement
- Le Syndic renvoie à la slide 27.
- Rappel de la question par Monsieur Delli Veneri qui n'est pas satisfait de la réponse.
- Le Syndic répond que la migration du système aidera à faire des rappels automatiques.
- M. Boursier communal : Une campagne de rappel collectif a été faite juste avant la migration => Diminution d'environ 20% grâce au rappel puis ça n'a plus été fait car l'énergie est mise dans la migration qui prend plus de ressources que prévu. La transparence sera facilitée pour les écritures renseignées dans le nouveau logiciel.
- Monsieur Delli Veneri : Est-ce que sur le logiciel ABACUS une stratégie a donc été mise en place ?
- M. Boursier : ça sera bientôt fait.
- Didier Barbey précise certains points suite aux réponses du Syndic vis-à-vis du rapport de la commission de gestion :
 - Par rapport aux demandes de noms, la commission de gestion n'a pas demandé des noms mais des informations plus précises.
 - Il rappelle que les droits de signatures des personnes autorisées auprès des établissements financiers ne sont toujours pas mis à jour suite aux changements de municipal et boursier.
 - Un préavis aurait DU et non PU être réalisé sur les dépenses informatiques extraordinaires.
 - La situation générale n'était pas clair malgré 4 rencontres
- M. Piron : Le travail de la commission de gestion et de la Municipalité est admirable. La situation est compliquée à comprendre pour des non-initiés à la séance, il demande l'avis de M. Urfer.
- M. Urfer rappelle qu'il n'était pas dans le coup (Commission de gestion et municipalité). Il espère que ça va aller mieux.

- Mme Bonvin : Les factures sous contrôle feront l'objet de rappels, et le reste ? N'y a-t-il pas des nettoyages à faire car on n'arrivera jamais à les encaisser ?
- M. Barbezat : Effectivement, il faudrait en nettoyer quelques-unes comme celle de 11k (décès) ou celles de personnes parties à l'étranger.
- M. Boursier : C'est correct. Il faudrait clarifier ce qui peut être poursuivi et ce qui ne peut plus l'être.
- M. Barbey : Demande des précisions ABACUS vs GEFI
- M. Boursier : Apporte des réponses techniques
- M. Barbey : Répond mais le rédacteur du PV, M. Sprunger n'a rien compris à cet échange car trop technique
- M. Boursier : ABACUS = environ 80% encaissés à ce jour (chiffre estimé de tête)
- M. Piron : Quelle est la dette de Saubraz ?
- Syndic : il faudrait 200k-300k de plus par année par la péréquation.
- Le président demande si des gens veulent encore poser des questions avant de demander l'avis du conseil (relecture de la proposition de la commission de gestion) :
- La parole n'étant plus demandée, l'assemblée procède au vote à main levée :
- Résultat du vote à main levée :
- Le conseil approuve la Commission de Gestion :
 - 18 oui
 - 3 abstentions

La décision suivante est prise :

LE CONSEIL GENERAL DE SAUBRAZ

- Vu le préavis municipal n° 01/2019 de la Municipalité
- Ouï le rapport de la commission chargée de son étude
- Considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour

DECIDE

De reporter l'adoption du préavis municipal n° 01-2019 tel que présenté au 10 octobre 2019, date du prochain Conseil Général, après correction du résultat des comptes 2018, fourniture des informations précises sur les débiteurs à la commission de gestion et établissement d'un plan d'action d'assainissement des débiteurs.

7. Election du bureau du conseil (art. 10 LC) et des commissions

- Le président André Forster et le vice-président Ralph Sprunger sont réélus à l'unanimité.

- Aucun scrutateur n'est trouvé pour remplacer Philippe Urfer, le président nommera d'office comme le permet la loi.

8. Election d'un suppléant-e à la commission de gestion

- M. Maillard remplace M. Urfer
- M. Delli Veneri souhaite ne plus être renommé => Mme Bonvin le remplace
- M.Barbey devient suppléant

La commission de Gestion est donc composée de :

- Laurent Liardon
- Julie Sprunger
- Bernard Arnoldi
- Jeanine Isch
- Sandrine Bonvin
- Philippe Maillard (suppléant)
- Didier Barbey (suppléant)

9. Propositions individuelles et divers

Mme Monney : trouve que les nouveaux propriétaires de l'auberge sont fort aimables et félicite la municipalité pour le choix.

M. Piron : La cloche ne sonne plus de la même manière (harmoniques). Raoul se renseignera.

M. Piron : La fraîcheur de la fontaine est une chose formidable et demande la qualité de l'eau. Municipalité : Le canton vérifie la qualité et elle est certifiée bien bien bien en deçà des limites acceptables !

M. Piron demande à ce qu'on soit averti si on approche des limites.

Un membre du conseil général : Demande où on en est sur la décision de relèvement du plafond d'endettement.

Municipalité : On aura une rencontre la semaine prochaine...ça a pris un peu de retard au canton.

M. Piron demande à ce qu'on demande à nouveau une zone 30 sur la route principale du village.

M. Piron : Aime le bien être des habitants. Le panier de basket dérange des personnes présentes dans la salle, il demande à ce que ce panier soit déplacé. Il est un connaisseur du basket grâce à son fils (mais M. Piron préfère largement le foot). Une solution serait de creuser de l'herbe en s'assurant de ne pas mettre en péril l'abri anti-aérien et propose que des gens de la commune aident aux travaux pour limiter la facture. Vu que le

plafond d'endettement a été revu à la hausse, il y aurait une opportunité et ça participera au bien vivre dans la commune.

M. Syndic : Des réflexions sont en cours, des audits se montent à plusieurs dizaines de milliers de francs.

M. Piron : Des dizaines de milliers de francs ne seront pas acceptés par la communauté. Proposition de volontaires qui pourront faire diminuer la facture.

M. Richiger : 2 devis ont été reçus

M. Donnadeo : Il n'arrive plus à supporter le bruit. Il l'enlèvera par ses propres moyens si rien ne bouge rapidement, n'aimerait pas à en arriver à avoir un papier du médecin qui démontre les impacts sur sa santé.

M. Piron : propose de venir avec un devis.

M. Richiger : Réexplique que la municipalité a fait des devis pour un terrain multisport, et aimerait venir avec des propositions pour les prochains conseils, ça fera l'objet d'un préavis.

Le président du conseil ferme cette discussion à rebondissements, souhaite de bonnes vacances et demande de faire attention à la chaleur principalement aux enfants et petits-enfants. Bien s'hydrater !

Le président rappelle les membres du Bureau :

Président	André Forster
Vice-président	Ralph Sprunger
Secrétaire	Barbara Kammermann
Scrutatrices	Edmée Borel Marlène Panchaud
Suppléants	Joaquim Sampaio Mendes

Le Président remercie l'assemblée.

Pour le Conseil général

Le président

Le secrétaire ad-intérim

André Forster

Ralph Sprunger